

CEVENNES MAGAZINE

Revue du Patrimoine

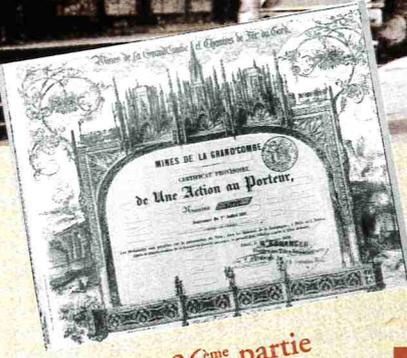
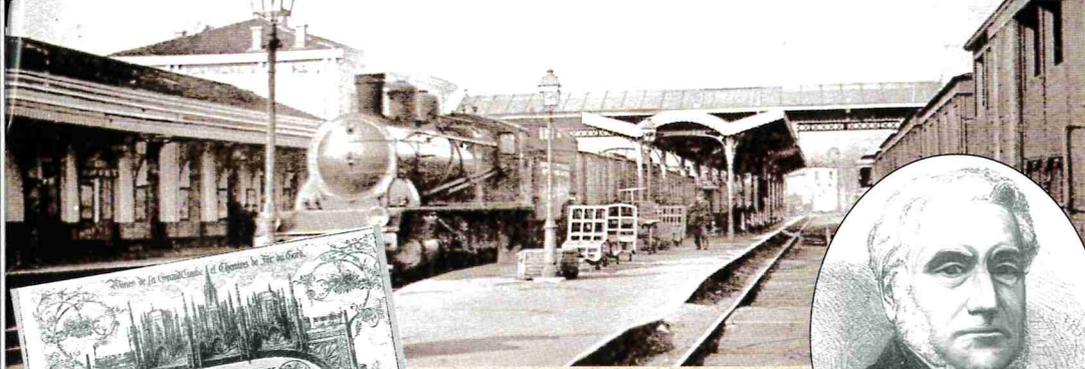
Annonces Légales
Officielles et Judiciaires
Dans tout le Gard

1371
21-10-06
1,60 euro



*Centre de ressources
documentaires
du CAUE du Gard*

- La garrigue et les masetts Nîmois - 1/2
- Un négociant bourguignon sur les routes montueuses
- La vie de Paulin Talabot - 36
- Minute toponymique d'Oc
- Des livres à lire



36^{ème} partie

La vie de **PAULIN TALABOT**

Concepteur du chemin de fer, La Grand'Combe - Alais - Beaucaire

Le traité ayant été complètement modifié, nous croyons inutile de reproduire en détail les observations critiques de Talabot. Suivant lui, le projet offrait deux inconvénients fondamentaux; onéreux pour l'État, il était en même temps dangereux pour la Compagnie. Il était onéreux pour l'État, qui non-seulement abandonnait à la Compagnie pour 154 millions de travaux faits jusque-là à ses frais ou remboursés par lui sur les deux sections Paris - Lyon et Lyon - Avignon, mais prenait à sa charge la dépense de la traversée de Lyon, évaluée à 24 millions, estimation que Talabot jugeait insuffisante. Il critiquait aussi sévèrement l'article qui accordait à la Compagnie une subvention de 15 500 000 francs, destinée à être offerte comme prime aux actionnaires des anciennes Compagnies dissoutes de Bordeaux à Sète, Fampoux à Hazebrouck, et de Lyon à Avignon, qui voudraient souscrire des obligations de la nouvelle Compagnie, émises à 352 francs, et remboursables à 500. Ces actionnaires étaient porteurs d'éventualités ou titres à la restitution éventuelle des cautionnements confisqués, qui auraient été admis en déduction du montant des souscriptions, à la condition, il est vrai, de prendre un certain nombre d'obligations à la fois. Ainsi, par exemple, les porteurs d'éventualités de l'ancien Lyon - Avignon n'auraient eu, toutes déductions faites, qu'une somme de 1162 fr. 65 centimes à déboursier pour recevoir quatre obligations du nouveau Paris - Avignon, remboursables à 500 francs chacune. C'était un moyen assez habile de provoquer des défections dans le camp opposé. Mais Talabot démontrait sans peine qu'en sacrifiant 15 millions à cette opération, l'État se faisait complice d'une manœuvre de Bourse.

« Si le gouvernement, disait-il, cédait à un sentiment équitable en restituant les cautionnements confisqués de ces Compagnies qui ont été coupables, plus par son fait que par le leur (le premier tort ayant été à lui, qui avait imposé des conditions exorbitantes), nous l'en

approuvons. Mais alors ce n'était pas une fraction des cautionnements, 15 500 000 francs; c'était la totalité, 22 500 000 francs, qu'il fallait rembourser. S'il s'agit d'une réparation, elle ne peut être ni incomplète, ni faite par d'autres mains que celles de l'État. C'est une question de dignité; en pareil cas, le gouvernement ne peut avoir ni intermédiaire ni tuteur. En consentant à cette subvention, il a involontairement fait appel aux passions de la Bourse. Que s'est-il passé, en effet, depuis que cette destination de la subvention a été connue? Les éventualités, qui se traînaient à vil prix sur le marché, ont été accaparées. Elles sont accumulées aujourd'hui dans quelques mains qui ne peuvent réaliser les bénéfices de leurs spéculations qu'en souscrivant un nombre proportionné d'obligations. Ces hommes-là ne figureront dans l'affaire que pour faire admettre en proportion, et au pair, leurs éventualités. L'opération une fois réalisée, ils provoqueront la hausse, feront leur butin, et ne laisseront au public honnête et sérieux que les mauvaises chances de la spéculation. »

Parmi les critiques dirigées contre la Compagnie soumissionnaire, la plus sérieuse portait sur l'insuffisance probable du capital social (100 millions d'actions, 140 d'obligations). La Compagnie savait à peu près ce qui lui restait à dépenser sur la section Paris - Lyon; mais elle était beaucoup moins bien renseignée sur ce que pourrait coûter celle de Lyon à Avignon. Avec une garantie d'intérêt pour 240 millions seulement, elle se lançait dans une affaire qui pouvait en coûter 300, et même davantage, seulement pour les travaux. Malgré les faveurs du gouvernement, une pareille entreprise était téméraire. Talabot ajoutait que « les éléments d'un projet d'exécution de cette ligne à forfait, plus conforme aux intérêts de l'industrie honnête et à ceux de l'État, étaient déjà réunis ».

ESTRASSINET
Le Pélardon



SYL

04
)

La Garrigue et les Masetts Nimois

SOMMAIRE

- **La vie de Paulin Talabot -**
_____ p. 2
- **La garrigue et les masetts Nimois - 1/2**
_____ p. 3-7
- **Minute toponymique d'Oc**
_____ p. 8
- **Un négociant bourguignon sur les routes montueuses**
_____ p. 9-14
- **Des livres à lire**
_____ p. 15-16
- **Encart**
annonces légales
en pages intérieures

RECU le

M. IGOEN

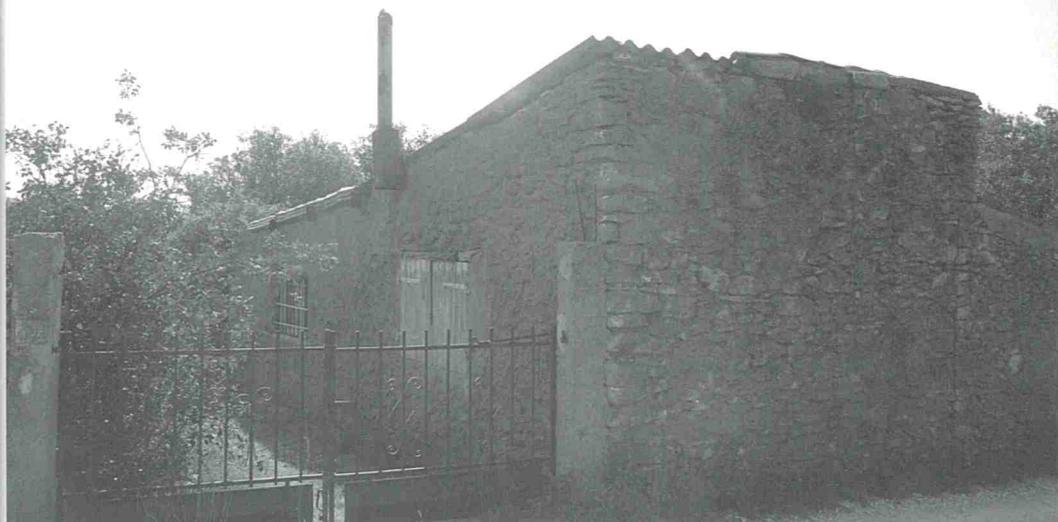
23 OCT 2006

1/2

Photo couverture:

Un maset gardois

Photo: Jérôme ROMÉRO



Cévennes Magazine

31, chem. de la plaine de Larnac
30560 St-Hilaire de Brethmas

Téléphone

04 66 56 69 56

Télécopie

04 66 56 69 69

E. mail

cm2@wanadoo.fr

www.cevennesmagazine.com

Fondateur: Lucien André

Directeur de la publication:

Michel Vincent

Rédaction - Photocomposition

31, Chem. de la Plaine de Larnac
30560 St Hilaire de Brethmas

Siège social

31, Chem. de la Plaine de Larnac
30560 St Hilaire de Brethmas

Impression:

DÉCLIC - 30 120 Le Vigan

N° CPPAP 0606 1 80 730

ISSN 0180-6181

Reproduction des textes et photos interdites (loi mars 1957)

Dépôt légal: jour de parution

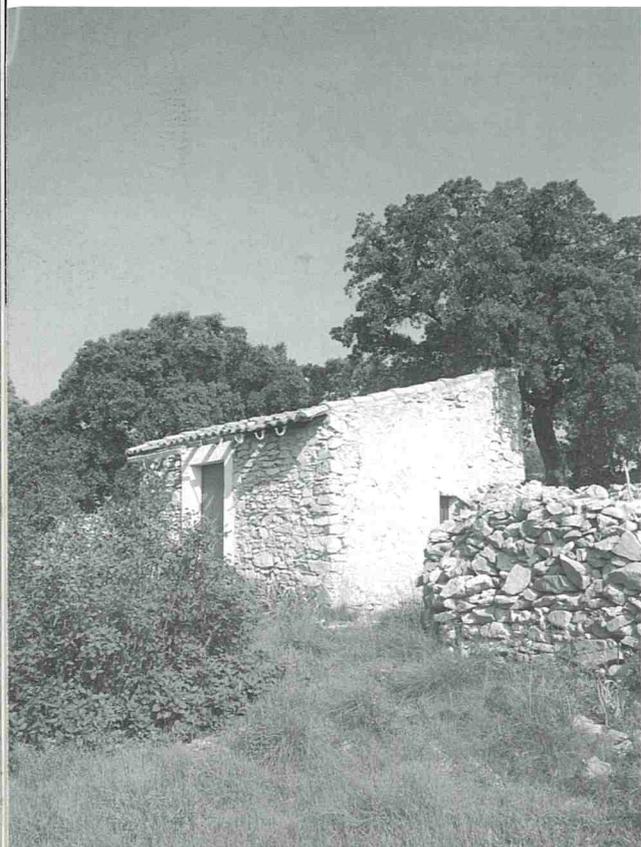
Imprimerie Déclic - Le Vigan

Nîmes, dont l'origine remonte à une antiquité qu'on ne saurait fixer, doit sa naissance à la Source qui s'échappe au pied de la colline que domine la Tour Magne, et constitue un lieu géographique.

Nîmes est située dans une région de transition entre deux vieilles Provinces bien différentes en tous points : la Provence et le Languedoc, et à la soudure de deux pays bien distincts, la plaine et la montagne ; l'un, tout

d'alluvions, formé par la plaine de Nîmes et la Costière, qui confine à la mer ; l'autre, constitué par la Garrigue, qui va s'adosser aux Cévennes.

Si, par une des belles journées qui sont si fréquentes ici, on monte au sommet de la Tour Magne et qu'on fasse un tour d'horizon, on se rend compte de cette situation particulière de Nîmes : vers le Sud-Est on devine la Provence avec la vallée du Rhône qui se dessine entre les



de nombreux "mas", quel aspect curieux, bizarre, pittoresque aussi, nous offrent les abords immédiats de la Garrigue, avec leur flore spéciale, avec leurs innombrables murs en pierre sèche, leurs clapiers, les milliers de "masets" qui surgissent de partout, et font de cette banlieue de Nîmes un coin unique au monde.

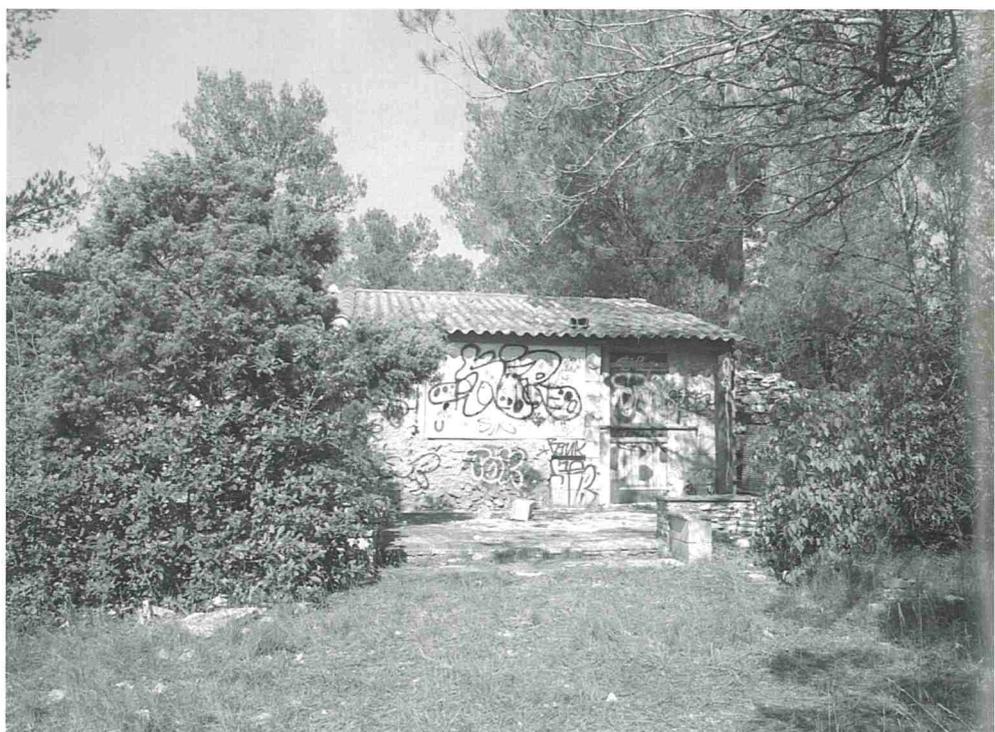
La Garrigue nimoise

Dans l'intéressant ouvrage "Nîmes et le Gard", paru en 1912, on relève deux études sur la Garrigue Nimoise auxquelles on devra se reposer chaque fois qu'on voudra étudier cette partie de notre terroir ; à ces deux études nous avons fait largement appel dans les pages qui suivent et il nous convient de les signaler ici, car elles sont, en général, trop ignorées du public nimois. Ces deux études sont : "Contribution à l'Étude géographique de la Garrigue Nimoise" par M. Marcelin, Conservateur de notre Musée d'Histoire Naturelle, et "La Végétation", de M. Cabanès, Conservateur honoraire du Musée d'Histoire Naturelle. Si M. Marcelin n'ignore rien de la Géologie de la Garrigue, M. Cabanès en a dénombré toutes les plantes, même les plus rares et le plus inconnues.

hauteurs de Comps et la Montagne, et, plus au Sud, vers les Alpilles ; au Sud, la vue s'arrête sur les pentes Nord de la Costière qui barre l'horizon et que prolonge, vers l'Ouest la plaine languedocienne ; plus près, s'étend la plaine sur laquelle s'étale Nîmes, débordant de ses sept collines.

Si le regard se porte maintenant vers le Nord, la vue embrasse un vaste panorama et s'étend jusqu'aux Cévennes sur un ensemble de plateaux, de collines, de coteaux, jadis occupés par une grande forêt ; aujourd'hui dans son ensemble lande aride ou pays dévasté ; plus près apparaît la Garrigue Nimoise qui constitue le bord méridional de la "garrigue" proprement dite ; plus près encore, le regard s'arrête sur les premières collines avoisinantes qui font comme un demi-cercle autour de Nîmes.

Mais alors que la plaine, couverte de vignes et de céréales, nous apparaît d'une façon générale monotone, malgré de verts bosquets ça et là qui entourent



Dans l'étude ci-dessus, M. Marcelin définit ainsi la Garrigue :
 " Le terme de "Garrigue" est employé couramment pour désigner des terrains d'âge géologique bien différents et où poussent l'yeuse ou le kermès.

Une même végétation xérophile, où domine l'association du chêne vert, plus ou moins dégradé, résultat d'un même climat méditerranéen, d'un même sol calcaire, et sans doute aussi d'une même activité humaine, destructive, installée sur les mêmes surfaces ondulées

d'abord, puis aplanies, aux formes molles et aux reliefs en creux, allant du niveau de la mer jusque vers 400 mètres, voici ce qui précise de plus en plus l'ensemble du paysage des garrigues.

Quant à "La Garrigue de Nîmes", expression fort bien connue et très employée par les gens du pays, mais de peu de précision, elle est délimitée au Nord par le canyon du Gardon, à l'Ouest, par les crêtes de la Vaunage, au Sud et à l'Est par la Vistrenque et le Gardon ; elle commence aux portes mêmes de Nîmes et l'entoure, au Nord-Ouest, à l'Est et à l'Ouest, d'un arrière-pays désert et stérile où l'on ne rencontre que quelques mas prospères et deux villages

Nîmes, a écrit O. Reclus, dans "La France à vol d'oiseau", on pourrait se croire chez Judas et chez Benjamin, dans un ouadi descendant vers la mer Morte. De la roche et toujours de la roche, de la pierre et toujours de la pierre, des cadereaux sans une goutte d'eau, tellement secs qu'on jurerait que jamais l'eau n'y a passé, des masets ou villas des Nîmois... ; autour de ces masets, entre des murs en pierre sèche où le scorpion foisonne, des oliviers, des cyprès, des kermès, de la brousse méridionale, la féri-goule et les plantes, ses sœurs..., telle est la banlieue des Nîmois et la patrie bien aimée des cigales."

Cette Judée languedocienne ne manque cependant ni de char-



peu importants, Poulx et Cabrières".

Ce pays désertique, par son air sec et parfumé, son ciel pur et azuré rappelle certains pays de la Judée.

" À parcourir les Garrigues de

me, ni de beauté, pour qui sait la parcourir sans se presser et la voir sous son véritable aspect, comme l'a vu E. Gimon, cet amoureux de notre Garrigue qui a écrit dans "Les origines de Nîmes" :

" Pour sentir le charme de la Garrigue, il faut être Nîmois. L'aspect de ces solitudes est étrange ; il est unique. Les horizons y sont vastes et élargis. L'artiste y admire la patine métallique des détails, le rayonnement de la lumière crue et la coloration ardente des reflets. C'est là que se heurtent les tons les plus opposés et que s'estompent les nuances les plus délicates.

La Garrigue est toujours verte ; à la couleur sombre des pins s'opposent les taches d'une blancheur bleutée de ses masets et de ses clapiers. Partout, les longs amas de pierres rayent d'une note claire le fond sombre de ses pentes".

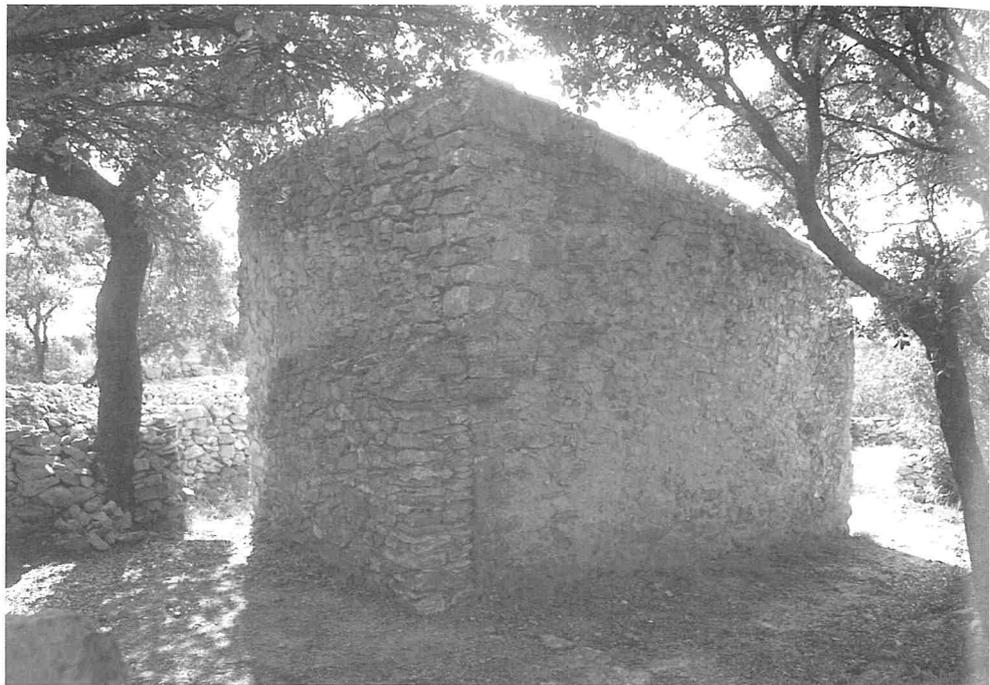
De l'ensemble de cette Garrigue, celle qui nous intéresse dans cette étude est en général cette portion du territoire de Nîmes située au Nord des routes d'Avignon et de Montpellier, c'est-à-dire la partie montagneuse, par opposition à la partie comprise dans la plaine. Et dans cette région, suivant M. Caba-

nès, nous distinguerons “la Garrigue habitée”, qui confine aux portes mêmes de Nîmes, s’étend sur un rayon de 4 à 5 kilomètres et embrasse toute la région des masets ; et “la Garrigue sauvage”, au-delà, ne comprenant que quelques rares mas et tout le champ de tir, au Nord.

Sur une superficie totale de près de 16.000 hectares dont se compose l’ensemble du territoire de Nîmes, la Garrigue définie ci-dessus, en occupe un peu près de 10.000, savoir : 3.000 environ en bois et taillis, 1.500 en landes, 150 à la Compagnie P.L.M. pour ses voies ferrées, 20 en carrières exploitées, et le reste en céréales, en vignes et oliviers, constituant les principales cultures de ces terrains peu fertiles en général.

Sur ces 10.000 hectares de garrigues, la ville de Nîmes en possède plus de 3.000 comme biens communaux, et dont l’origine remonte en l’an 1144.

En 1144, en effet, le vicomte



Bernard-Aton V, sous l’administration de laquelle Nîmes vécut des jours heureux, vendit ou céda à perpétuité, à la Communauté, les pâturages qu’il possédait dans toutes les garrigues ou terres incultes, à l’exception, toutefois des “anciens devois ou pacages”, de divers coteaux des environs de Nîmes ; cette vente fut faite au prix de 1.000 sols, monnaie de Saint-Gilles.

Par ordonnance du 8 novembre 1240, les consuls de Nîmes obtinrent du sénéchal Pierre d’Athiès, la confirmation de la charte de 1144 de Bernard-Aton ; en même temps, certains habitants de Nîmes, possesseurs de champs et enclos plantés de yeuses, ou chênes verts, firent volontairement abandon de ces derniers aux consuls, c’est-à-dire à la Communauté, pour les mettre dans les pâturages publics.

En 1249, les consuls

augmentèrent encore le domaine communal en achetant le devois de “Pelaloube” ou ancien devois de Vaquières, limitrophe des pâturages déjà acquis, du chemin de Sauve et du vallon de la Berben.

De tout temps, les privilèges ainsi obtenus par la Communauté furent confirmés par les rois de France. En 1667, non seulement ils furent confirmés à nouveau, mais une vérification juridique fut faite pour fixer l’étendue et les limites des garrigues ou bruyères de Nîmes, appartenant aux habitants, constituant la plus importante partie du territoire et cédée, à prix d’argent, par le vicomte Bernard-Aton V, en 1144 - suivant l’historien Ménard -

Ainsi nous pouvons dire que de tout temps la Communauté de Nîmes posséda une grande partie de nos Garrigues, de celles plus particulièrement que nous avons appelé plus haut : Garrigue sauvage.

Et si nous ne savons rien de précis sur l’évolution de la propriété et les modes de cultures dans la garrigue, nous



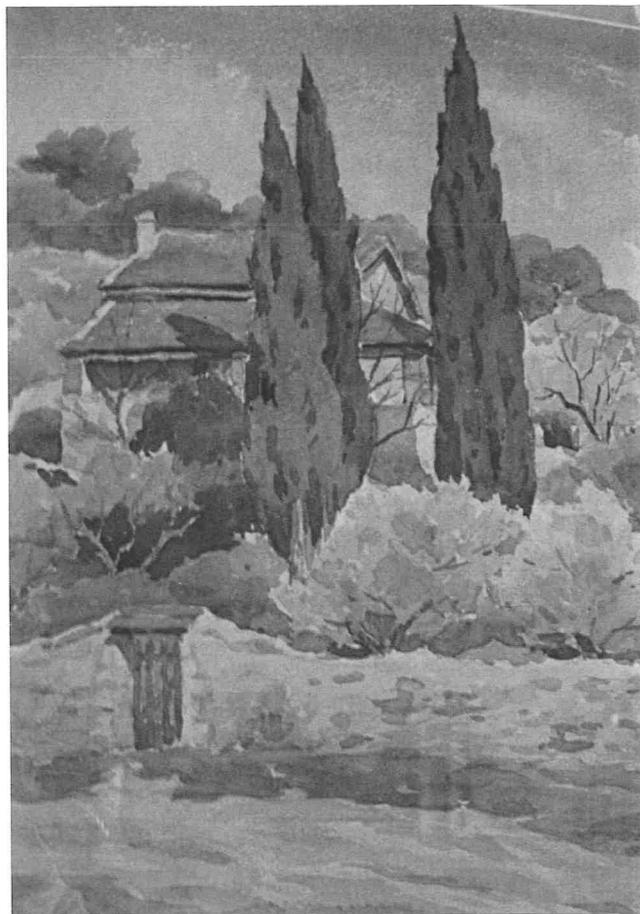
pouvons déduire de ce qui précède qu'au cours des siècles passés, notre Garrigue a bien peu varié, puisque les terres cédées par Bernard-Aton il y a plus de sept siècles et demi, sont toujours "Biens Communaux" ; et qu'elle est toujours couverte en partie d'yeuses ou chênes verts, comme on en plantait en 1280.

La Garrigue habitée, par contre, s'est considérablement transformée depuis le commencement du XIX^e siècle, époque à laquelle, comme nous le verrons plus loin, les ouvriers nîmois commencèrent à l'aimer, à y devenir petits propriétaires, à la couvrir de masets, à en faire en un mot, un coin utile et des plus agréables.

Si aujourd'hui la garrigue voisine de Nîmes, avec ses villas et ses masets sans nombre, présente un aspect de vie, elle était bien déserte autrefois, à l'époque où, dit-on, une vaste forêt, dont le fonds était constitué par l'yeuse, couvrait toute la région de la plaine aux Cévennes.

Cependant, si nous remontons à l'époque romaine, nous trouvons, dans la Garrigue de petits villages englobés dans la "Civitas Nemausensis", aux Fontilles, près de Courbessac, à la Rouvière, aux Tours de Seguin, au quartier de la Cigale, à Montaury, au quartier du Pont de la République, au Serre Paradis, etc. ; et, si nous remontons à une époque beaucoup plus lointaine, il est certain qu'aux Tours de Séguin, à Camplanier, et sur les pentes Ouest de la Tour Magne, existaient de vrais oppida où se manifestait une vie intense.

Aux mêmes époques, des chemins partant de Nîmes traversaient la Garrigue, et parmi ceux-ci il convient de citer : un chemin qui s'amorçait au coin Nord du cimetière protestant, montait vers le mas de Ponge, puis se dirigeait vers Gajan et Anduze, et connu encore sous le nom de "chemin du Mas de Ponge" ; "la Voie Régor-



dane", ou chemin de Nîmes à Gergovie, par la Calmette et Alès, appelé au Moyen Age "chemin romain" ou "caminus romeus" ; il se confondait avec le précédent jusqu'à 400 mètres environ au Sud du Mas de Ponge.

Le chemin d'Uzès, qui partait de la rue actuelle de la Posterle, se dirigeait vers le Mas de la Vaque, puis vers Russan, Aubarne et Uzès ; le chemin de Pissevin qui desservait Montaury ; le chemin de la Cigale qui desservait des tours de Seguin ; le chemin de la Rouvière ; Et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Tous ces chemins existent encore et sont familiers aux Nîmois qui les fréquentent pour se rendre au maset.

À suivre...



Minutes toponymiques d'oc

par Laurent Aiglon

Minute vient du latin *minuta scriptura*, écriture menue, mots s'écrivant en petits caractères. C'est aussi l'original des actes notariés où nous trouvons les microtoponymes, sorte de petits toponymes occitans qui identifiaient des pièces de terres dans nos anciens compoix avant que le cadastre napoléonien n'introduise la numérotation des parcelles.

Pourquoi faire tant d'histoire ?

Au cours de notre vie, nous avons constaté un trait bien humain : l'oubli.

Il faut dire que nous sommes nés dans une période de grand essor technologique où toutes les valeurs et traditions étaient piétinées.

Né à quelques heures du jour où Neil Armstrong foule le sol lunaire, et plante un drapeau américain sur une face de la lune, nous avons vécu la fin d'un monde et reçu dans l'oeil une autre révolution : celle de l'image par laquelle arrive par le poste de télévision toutes ces excentricités étranges à notre vie.

Notre grand'mère maternelle étaient née, elle, à la fin du 19^{ème} siècle.

Nous avons été frappés à sa mort par la disparition de la culture cévenole, la vraie : de langue occitane, protestante, notre grand'mère avait tenu bon, contre vents et marées, survivant à la grippe espagnole qui la ramenait de Beaucaire à la Grand'Combe, épousant un rescapé de Verdun, traversant les épreuves personnelles et nationales qui allaient frapper à nouveau à sa porte.

Notre grand'mère était donc l'arbre qui cachait un désert qui avait progressé derrière elle comme la peste : la culture cévenole s'était volatilisée avec sa génération. Et nous étions deux fois en deuil.

Cela nous amène à nous interroger sur notre discipline, nous voulons parler de cette science qui essaye de relater les faits passés, de ceux qui nous ont précédés. Pourquoi faire tant d'histoire alors qu'on nous invite juste à consommer ?

Parce qu'il est devenu vital de faire de l'histoire dans un monde qui, porté à lire dans le marc de café et l'écume des tragédies mondiales, oublie de transmettre les traditions locales et leurs expériences pourtant si précieuses.

Une tradition ce n'est après tout qu'un modèle, fondé sur l'expérience, qui a réussi, c'est à dire qui a recueilli l'adhésion de tous.

Le milieu du 19^{ème} siècle a balayé 1000 ans d'histoire languedocienne : en déplaçant des populations pour des motifs industriels, en imposant des lois nationalistes etc., tout un savoir a été arraché de la terre et s'est desséché au soleil comme en Afrique les carcasses des vaches momifiées à même le sol.

Nous voici entrés dans l'ère de la distraction. (loisir = suppression).

La toponymie garde les séquelles de cette époque où l'on prend le train, où l'on quitte son mas, où l'on abandonne sa bêche, son parler, sa famille.

Les cadastres reflètent la débâcle, en grimant les toponymes occitans, en leur faisant une face laide et clownesque.

La révolution industrielle trahit une déficience mentale collective, propre à l'homme moderne : le peu d'intérêt que ce dernier manifeste pour ses origines, et pour les morts en général, ce trait nous apparaît maintenant clairement, en dépit du succès de la généalogie.

Une formule du sociologue Pépin m'a paru résumer ce qui nous anime en faisant de l'histoire : « *arracher des confidences aux morts* ». L'histoire est donc une réponse à ce mal collectif qui semble progresser dans nos sociétés oubliées comme l'Alzheimer.

Mais l'historien, ironie de l'histoire, doit avant tout remercier le jacobinisme français qui lui permet de reconstituer le puzzle à partir de toutes les sources fiscales ou administratives que lui ont laissées la monarchie, l'église, la République, les deux empires éphémères.

Mais il n'aurait pas été si dilettante à l'école (il ne faut pas toujours incriminer les maîtres), il aurait été archéologue, un métier qui, loin de profaner les morts, les honore en les sortant de leur profond sommeil.

Oh ! scaphandriers des murs où la main s'est posée...

Un négociant Bourguignon sur les routes montueuses

Par Olivier POUJOL

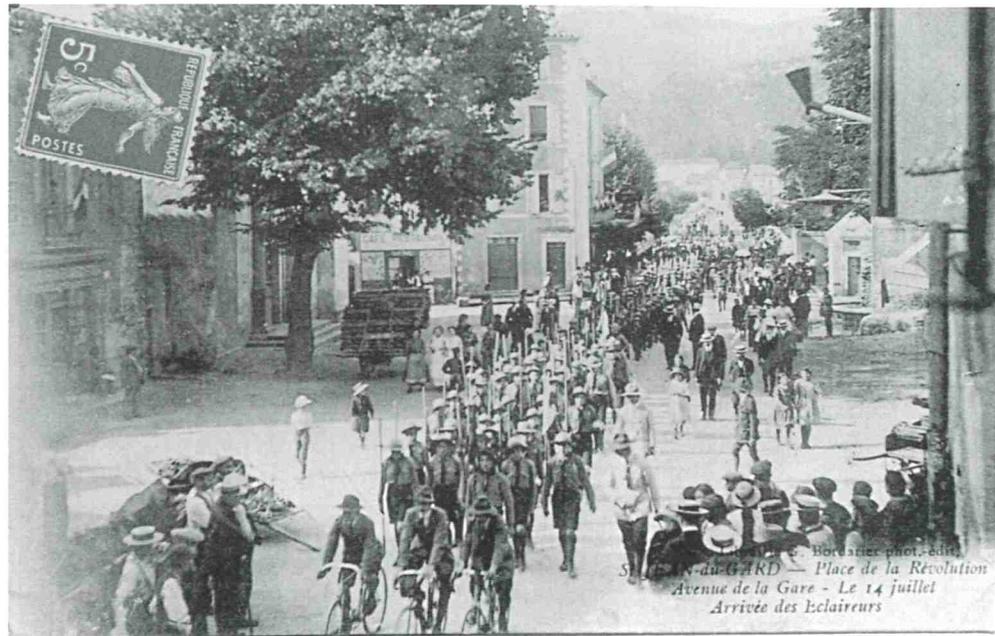
Une île au trésor...

Enfin STEVENSON vint ! Depuis 1878, les Cévennes sont ouvertes au monde. Depuis toujours, cette terre écartée et oubliée paraît attendre l'explorateur écossais. Abordant cette île méconnue, il a révélé au cercle croissant de ses lecteurs un trésor insoupçonné : des horizons inspirés et grandioses, des indigènes accueillants et pas trop arriérés. Dans son sillage, des explorateurs au petit pied, baptisés touristes, tentent de retrouver, en grand nombre chaque année, des richesses gaspillées au perdues, air pur, silence, beauté.

...déjà visitée

Notre explorateur partage à bon droit avec une modeste phalange, dont le spéléologue MARTEL, l'honneur d'être l'inventeur des Cévennes. Mais il s'inscrit dans la lignée des voyageurs qui ont pénétré ce pays depuis le XVI^e siècle. Botanistes à la recherche des simples de l'Hort de Dieu et de la vallée du Bonheur, MATHIAS DE LOBEL ou THOMAS PLATTER ; géographes envoyés pour lever les cartes d'une contrée infestée d'hérétiques de SERCAMANEN (1628) à MONTEILLET (1726) ; minéralogistes arpétant ce royaume de la pierre, ASTRUC, DE GENSANNE, ABBÉ SOULAVIE, ABBÉ DE SAUVAGES ; étudiants comme J.G FISCH qui se hasardait dès 1787 sur l'Aigoual, ou négociants comme son contemporain MARLIN qui se contentait, peu après, d'une course plus paisible et déjà classique entre rivières et crêtes cévenoles.

L'agitation des années révolutionnaires ne semble pas avoir beaucoup troublé le négociant bourguignon Marlin. Bon père de famille, il



continue à courir la France, avec sa fille Caroline Tullie habillée en garçon, préoccupé par ses affaires plus que par l'effervescence de l'heure. Ses itinéraires, publiés en 1817 (1), sont écrits avec bonne foi et veulent donner un juste reflet d'une France qu'il a parcourue dans tous les sens. Ce commis voyageur de la république marchande peint ses compatriotes avec sympathie, "le Languedoc est doux, poli et porte un front ouvert", mais ses observations sur son pays et sur les hommes sont plates et banales. Il note ce qu'il a vu sans discernement, et les généralités qu'il cultive sont dépourvues de l'autorité qu'une "intelligence supérieure, des connaissances spéciales, et l'esprit de méthode donnent à Arthur Young" (2). En juin 1790, Marlin se rend d'Aix-en-Provence à Saint-Claude, par Mende, le Puy, Nantua, en remontant les Cévennes. De la Côte de Saint-Pierre au Rey, il suit le tracé de l'actuelle Corniche des Cévennes, attestant ainsi la vitalité de cette antique voie de pénétration et d'échanges entre Languedoc et Auvergne, abandonnée au XIX^e siècle, redécouverte par des membres du Club Cévenol entre les deux guerres (3). Le récit de notre voyageur est parsemé de lieux communs ; mais il parle parfois selon son sentiment instantané ; la remarque juste ou amusante perce alors, donnant quelque intérêt à cette relation de voyage.

Olivier POUJOL - Article paru dans *Causses et Cévennes* en 1975

(1) Marlin. *Voyages en France et pays circonvoisins depuis 1775 jusqu'en 1807*. Paris 1817. Trois volumes in-8°. Bibliothèque Nationale L.29-5.

(2) Albert Babeau. *Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*. Paris, Firmin Didot 1885.

(3) *Causses et Cévennes*, n° 3-1957, consacré à la Corniche des Cévennes (articles de MM. Cadix, Fortune, Julien, Lavesque).

“D’Aix a Saint-Claude par le Puy et Nantua” (extrait)

À une lieue de Lédignan est Léza (Lézan) que la route partage. Un quart de lieue encore, et vous traversez une petite bourgade, d’où l’on voit le château de la Magdeleine sur une hauteur à l’entrée des montagnes. Au pied de ces montagnes, la terre, quoique chargée de cailloux, est cultivée : nous y voyons principalement des mûriers et des châtaigniers ; le Gardon coule à notre droite ; nous respirons, en ce moment, quelque fraîcheur. Remarquez dans les prairies un village d’agréable apparence, vous êtes alors à la porte d’Anduze ; la gorge qui vous y conduit est tout à fait champêtre. Cette ville est petite, mais riante ; elle a une place assez jolie, une vieille horloge sur une vieille tour, et un beau



verdure ; des oliviers partout où l’exposition l’a permis ; des mûriers beaucoup, et des châtaigniers davantage ; d’autres arbres encore, et puis des vignes, du blé, des prairies ; enfin des eaux qui tombent en cascades des rochers, ou qui s’élancent par jets, comme en mille endroits de la Provence.

Après environ deux milles, on passe le Gardon sur un pont étroit, puis on remonte cette rivière en suivant sa rive gauche. Vous voyez au pic d’une montagne une tour carrée ; elle doit appartenir à quelque vieux château qu’on n’aperçoit pas.

Saint-Jean-de-Gardonnenque ou du-Gardon est un lieu tout en longueur, fermé de deux portes et serré entre des montagnes qui laissent à peine passage à la rivière. Cet endroit, fort habité, a le même genre d’industries qu’à Anduze ; mais il a encore moins de catholiques : toute l’église romaine à Saint-Jean-de-Gardon ne consiste guère que dans le curé et son bedeau.

On me montre, à l’extrémité d’un faubourg, la montagne de Saint-Pierre qu’on met trois

quai. On a construit ce quai pour défendre Anduze des eaux du Gardon ; c’est en même temps une promenade plantée ; enfin c’est la grande route. Un rocher fort escarpé, sur la rive opposée, est assez distant de la rivière pour avoir permis de bâtir de ce côté quelques maisons, mais très étroites ; on a un pont de pierre pour communiquer avec ce faubourg, et fréquenter des bastides répandues parmi les oliviers sur la croupe des montagnes, et même jusqu’à leurs sommets. Anduze est peuplé ; il y a beaucoup de fabriques ; ce lieu est le pont-levis des Cévennes, et les annonce favorablement. Les catholiques y sont en petit nombre.

La sortie d’Anduze est d’un champêtre ravissement : des montagnes, mais très accessibles ; le Gardon qui coule dans un encaissement de

heures à traverser, et avec beaucoup de fatigue, suivant ce que l'on me dit. Mais des fatigues, le plaisir les efface. La route est belle, la rampe douce et bien conduite ; et puis, je vous dirai la fraîcheur du matin et le chant des oiseaux ; je vous peindrai, si je le peux, mon vallon inégal et toujours cultivé ; le torrent du Gardon qui fait bruire ses eaux sur un lit de roches, et les eaux plus pures qui descendent de la tête des monta-



gnes boisées, où se parsèment des habitations fréquentes ; le pampre des vignes suspendu à de hauts échelas, et de petites prairies baignées à la volonté du colon ; et les mûriers blancs, tendre verdure ; et les châtaigniers qui protègent et ornent la route. On n'a qu'un regret dans ces passages, c'est de les quitter. Nous quittons presque en même temps les Cévennes ; elles ne me laisseront point oublier l'administration magnifique et attentive du Languedoc, qui, sur la montagne de Saint-Pierre, pour y prévenir les éboulements, y a construit des murs de soutien ; et, pour écarter le danger de l'escarpement du côté du vallon, en a défendu l'approche par des parapets, par des bornes, bâtis, plantées sur le bord d'une route aussi hardiment que sagement conduite. Voilà des travaux publics et des soins paternels ; et c'est à M. de Dillon qu'est dû ce double bienfait. S'il avait prêché en apôtre dans son église, il aurait rempli un devoir, mais n'aurait servi que ses diocésains ; il a rempli

un devoir plus grand en servant toute une province, et en consacrant ses travaux à l'utilité générale (1). Voulez-vous sentir en un moment tous les avantages d'une route intelligente ? Jetez les yeux sur l'ancien chemin (2) qui traversait ces vallées. On l'avait fait plus court mais, outre qu'il était fermé aux voitures les plus petites, souvent les mulets et les hommes y périssaient. C'est donc une grande et noble pensée de cet administrateur, d'avoir porté sa principale attention sur les routes de cette Province, et de les avoir rendues aussi sûres que faciles.

Arrivés sur le pic de Saint-Pierre, et ayant marché plus de deux heures, ou n'a fait qu'une lieue ; on aperçoit d'ici, sur sa droite et dans un trou, Saint-Etienne de la Roche-Servière (Saint-Etienne-Vallée-Française) (3) lieu riche, à ce que l'on m'assure ; mais, ce que je peux bien certifier, c'est que je n'ai pas vu de pauvres ; je n'ai pas rencontré un seul mendiant dans les Cévennes, chacun y travaille, et chacun vit de son labour ; les petits métiers de soieries y sont actifs, pendant que les grandes fabriques de Nîmes sont en vacances. Cette différence vient de ce que dans les campagnes cévennoles le fabricant, l'entrepreneur et l'ouvrier sont une et même personne ; au lieu qu'à Nîmes, l'ouvrier loue ses bras à celui qui fournit la matière ; mais il arrive que l'entrepreneur de ville trouve mieux son compte à acheter l'ouvrage tout fait dans les campagnes qu'à l'ordonner dans la ville, alors les bras de l'ouvrier de Nîmes chôment, et l'ouvrier meurt de faim. Tout propriétaire un peu considérable, soit en or, en denrées ou en terres, à la puissance de dévorer ce qui l'entoure, et rarement il manque de s'en servir. Voilà pourquoi j'aimerais une société où personne ne serait sans bien et personne n'en aurait trop ; c'est ce qu'on trouve à peu près dans les Cévennes.

Voici du changement c'est encore des montagnes, mais hideuses ; notre premier village, en Gévaudan (4) est Saint-Romans : lieu enfoncé, dont les maisons sont aussi noires que des forges. Nous avons encore beaucoup de châtaigniers, les oliviers ont fini ; notre route est haute et basse, mais belle et bien dirigée. On trouve Pont-Pidou (le Pompidou)

à quatre lieues de Saint-Romans, et nous avons mis plus de sept heures ; cependant on admire avec quel art et quelle dépense cette route montueuse a été faite elle est quelquefois ouverte toute entière dans le roc, et les témoins en restent pour la gloire du succès. Ce travail n'était pas prodigieux en Gèvaudan, où le roc, jusqu'ici, est feuillé et tendre ; mais, à Saint-Pierre, on a eu souvent à piquer un roc dur, sans qu'on s'y aperçoive que les dépenses de la sape aient retranché sur les dimensions nécessaires ; chaque pas que l'on fait dans les routes du Languedoc doit mériter une louange à M. de Dillon. Turgot fut plus économe, mais il était moins grand, il convenait à un pays pauvre, comme le Limousin, et de Dillon à une Province opulente.

On trouve avant Pont-Pidou, le village de Castaniez (Le Castanier), aussi grand que Saint-Romans, tout aussi beau, mais bien mieux placé ; je cherche, autour de Castaniez, les seigles dont il se nourrit ; je ne vois que

de rares cultures ; le terrain est couvert de cette pierre ardoisine, où ne croissent bien que des châtaigniers aussi en voit-on des forêts. Pas une goutte d'eau ne découle de ces montagnes ; à peine un ruisseau altéré au fond de la vallée cela fait que les fourrages sont rares et de qualité médiocre. Pont-Pidou présente cinq à six maisons avec avantage ; la première pelouse que nous ayons vue sous les châtaigniers du Gèvaudan, c'est ici ; les premiers fromens, c'est ici mais point de vignes, plus de mûriers. Je vous dirai aussi que les filles de Pont-Pidou portent un petit chapeau qu'elles mettent sans beaucoup d'art ; mais quoique mal coiffées, elles sont jolies, et méritent bien qu'on fasse mention d'elles. Le pays est si plein d'ardoises que les maisons n'en sont pas



seulement couvertes mais bâties; les habitans sont vêtus d'une grosse étoffe brune, couleur de Capucin, et les gens ne paraissent guères moins grossiers que le drap dont ils s'habillent ; enfin, à juger à la course, on croirait qu'en Gévaudan il y a moins d'esprit et de gaîté que dans les Cévennes. Ne fondez là-dessus aucune règle non plus que sur un dicton des Cévennols - *Que de quatre Vivarais lou Diable en prit très, et se disputit l'aôtre avec lou bon Diou* -. C'est une mauvaise plaisanterie de voisinage ; M. de Montgolfier ne peut pas être emporté par le Diable, lui qui a trouvé un secret pour monter au ciel tout vivant.

Mais qui a pu superposer ces masses calcaires jusqu'à la hauteur de plusieurs centaines de toises ? Qui a caché des



ardoises ou des charbons sous ces montagnes ? Qui les a recouvertes d'une couche de terreau ? Qui a fait trouver la subsistance à l'homme sur des têtes pierreuses qui n'annoncent que la stérilité ? Ces questions et mille autres se répondent par un mot (Dieu l'a voulu). Dieu seul a permis cet ordre confus, qui choque notre symétrie méthodique, nous fait accuser la Nature, et quelquefois méconnaître son auteur. Nous avons mis une heure à escalader la montagne de Pont-Pidou, peu fertile à son pied, stérile un peu plus haut, labourée à son sommet. Cette région aérienne est habitée nous découvrons des métairies, des hameaux, des villages ; mais pas un arbre sur les têtes fluctueuses de ces monts ondoyants, où une grande route est comme étonnée de passer. Nous marchons dans une plaine et nous dominons de hautes montagnes : cette plaine se nomme Lespitalet (L'Hospitalet), ainsi que le hameau qu'on trouve vers son milieu ; auprès de ce hameau, parmi beaucoup de roches, remarquez deux énormes pierres qui couvrent ensemble une arcade qu'elles ont formé ; entre ces roches on a planté quelques arbres, les seuls de cette plaine et, sous ces arbres, nous voyons paître les premières vaches depuis plusieurs jours de route. En deçà du hameau Lespitalet, la campagne est couverte de pierres ; on voit peu de champs ensemencés, et les blés y sont en juin comme en avril auprès de Paris. Sur votre droite une église ruinée et seule au milieu des



terres ; puis, tout à l'heure, vous commencez à descendre, et si rapidement, que c'est tomber ; vous voyez à vos pieds Mouzière (Nozières), et un peu plus loin Saint-Douran (Saint-Laurent-de-Trèves) vous n'êtes pas encore au fond de la vallée que vous retrouvez des châtaigniers: il y en a de monstrueux. Cet arbre est vivace à tel point que des troncs de plusieurs siècles poussent des branches vigoureuses et sur quelques-uns de ces troncs caverneux on voit un arbre adolescent élever sa tige droite et lisse.

Tout au bas du vallon, c'est un ruisseau, c'est un pont ; la vallée est si étroite, que presque aussitôt on recommence à monter. Levez les yeux, et remarquez devant vous, un peu à gauche, sur le plateau d'un mont, des murailles, des tours, une forteresse de grand développement ; mais, approchez-vous encore, et regardez mieux, cette image va disparaître vous ne verrez plus

qu'un rocher. Autrefois j'aurais dit, mais M. Bernardin m'en aurait blâmé, que la Nature s'est jouée à figurer ces objets. Le prestige est en nous, la mémoire ou la préoccupation nous montrent des arbres dans des agathes, des têtes d'hommes dans les veines du marbre, ou dans les racines du buis ; nous ne voyons jamais que ce qui nous est connu. Non, la Nature ne se joue point ; car la Nature, quand nous la considérons comme matérielle, c'est la Terre ; et quand nous lui donnons l'intelligence, c'est Dieu.

Nous approchons de Florac voilà, sur le coteau et dans la vallée, quelques petits domaines nous les cherchions depuis quatorze heures, ou depuis sept lieues ; mais ce sont des lieues de Gévaudan. Nous voici dans une vallée, belle pour le pays. Le ruisseau que nous avons passé après Saint-Douran coule dans cette vallée. Il est embarrassé d'énormes roches descendues

de la montagne et d'autres roches qui sont nées apparemment où on les voit encore. Elles forment ensemble des anfractuosités horribles, On se peint l'effet grondeur de ces masses, lorsque le ruisseau, après un orage, ou par la fonte des neiges, devient torrent, et remplit son profond canal ; quelquefois même il doit s'élever au-dessus de son lit ; car on a fort exhaussé l'arche d'un vieux pont, qui ne subsisterait plus s'il avait été atteint une seule fois par ce volume d'eaux roulantes ; ce pont singulier est à deux arches ; mais la petite ne paraît servir que d'arc-boutant à l'autre. Enfin, descendus entièrement dans le vallon, marchant sur un chemin plat, ayant d'un côté des seigles, et de l'autre des prairies, nous trouvons l'entrée de Florac. Cette ville est de la grandeur de Saint-Jean-du-Gardon ; sa situation est froide ; et cependant c'est un vignoble. On sort de Florac par une vallée profonde. Le Tharnau (Tarnon) y coule et va se réunir au Tarn, à peu de distance. Le Lot n'est pas éloigné ; tous ces torrens fournissent de bonnes truites, mais peu d'autres poissons. Nous suivons le Tarn, en contournant des montagnes toujours bien peuplées de châtaigniers, excepté vers leurs sommets qui sont nus pour la plupart. La pierre du rocher est encore une ardoise grossière. Les chemins sont tracés à la Languedocienne avec des parapets de défense du côté du vallon. Près des lieux habités, il y a quelques arbres à fruits, des pommiers surtout. À une lieue et demi de Florac est un hameau

dont les habitans ont un air pauvre et dénué. Mais voici du rare et du singulier: c'est un pont composé de quatre ou cinq arches qui croisent l'une sur l'autre ; de sorte que d'un côté du pont est la plus grande arche, et au côté opposé la plus petite. C'est le premier pont de ce genre et une étude à proposer à M. Perronnet (a). Lespagnac est tout auprès ; et Lespagnac (Ispagnac) est un lieu où les femmes filent du coton, et n'en ont pas l'extérieur moins misérable. Peu en deçà on trouve Malines (Molines), plus petit que Lespagnac et placé de même sur le Tarn. Sortant de ce lieu, on emploie deux heures à gravir une montagne sèche et pierreuse, dont le sommet est en seigles aussi maigres que tardifs ; il a fallu de

la constance et du courage pour labourer sur ces hauteurs un fond de sable argileux, tout embarrassé de pierres. Nous marchions depuis une heure sur ce plateau (Causse de Sauveterre), et nous allions peut-être y oublier l'eau et les arbres, quand voici tout à la fois une rivière et une forêt. Nous avons vu sur l'aride plateau un chardon damassé fort curieux (5). Je vous prie de considérer la descente sur Bussiège (Balsièges). La rampe entière est minée dans le roc vif ; et, pour vous faire une juste idée de ce travail, il faut porter l'oeil vers le coteau opposé : il est presque à pic sur un vallon étroit et d'une profondeur effrayante.

(Voyage n° 21 juin 1790)

MARLIN 1790

NOTES

(a) Le magnifique pont de Neuilly est l'ouvrage de cet ingénieur célèbre, dont la réputation et les succès ont beaucoup contribué à l'agrandissement de l'école dont il était le chef. (Note de l'auteur).

(1) Arthur-Richard de Dillon, archevêque de Narbonne, président né des Etats de Languedoc, de 1763 à 1789.

(2) Sans doute la route royale qui part de Pied-de-Côte.

(3) Certains textes attribuent le nom de Castrum de Roqueservière au Castellans de Saint-Etienne-Vallée-Française, ou château de Lancize. cf Numa Bastide, Revue du Gévaudan, 1969, page 83.

(4) La montagne Saint-Pierre borne de ce côté le Gévaudan. Sur un repli du serre s'est dressée longtemps la chapelle Saint-Pierre "faisant les limites des diocèses d'Alès et de Mende" (A D Hérault C 3087, septembre 1695). Cette chapelle semble ruinée au XVIII^{ème} siècle.

(5) Très certainement un chardon baromètre, appelé localement cardouille. (*Carlina acanthifolia*).

